



Technip Energies Et Shell Catalysts & Technologies renforcent leur alliance stratégique sur la technologie CANSOLV pour répondre à la demande croissante de captage et de stockage du carbone

Octobre 14, 2022

Technip Energies (PARIS : TE) et Shell Catalysts & Technologies s'appuient sur leur collaboration réussie en renforçant leur alliance stratégique, qui vise à promouvoir des projets de captage et de stockage du carbone (CSC), rentables et à grande échelle, en combinant une technologie de pointe et l'excellence en matière de gestion de projet.

L'alliance stratégique consiste en une collaboration intégrée pour la promotion, la commercialisation, la fourniture de technologie sous licence et la réalisation conjointe de projets utilisant la technologie de captage de CO₂ CANSOLV⁽¹⁾ de Shell, ce qui permettra de réduire les coûts d'investissement et d'exploitation des clients.

Les deux organisations, qui travaillent ensemble depuis 2012, partagent un objectif commun de contribuer à l'accélération de la transition énergétique. En renforçant leur collaboration, elles ont l'ambition de répondre efficacement au marché du CSC en pleine croissance et au besoin important de solutions abordables et éprouvées.

En plus de sa technologie CANSOLV, Shell Catalysts & Technologies apporte à l'alliance une expérience en matière de CSC, acquise dans le cadre de son support aux projets de Shell. Technip Energies, qui dispose également d'une expérience significative en matière de CSC, apporte son expérience en matière de gestion complète et de mise en œuvre des projets : ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED), ingénierie, fourniture des équipements et construction (EPC), mise en service et démarrage ainsi que les services liés à l'exploitation. Comme exemple de cette collaboration, Technip Energies a récemment remporté un contrat EPC auprès de Hafslund Oslo Celsio pour le premier projet mondial de captage et de stockage de carbone dans une usine de valorisation énergétique des déchets située à Oslo, en Norvège, utilisant la technologie de captage de CO₂ CANSOLV de Shell.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a déclaré : « *Les deux organisations sont des leaders mondiaux reconnus dans le domaine de l'énergie, apportant des compétences complémentaires pour le CSC et partageant une vision commune et ambitieuse de la transition énergétique. Le renforcement de notre collaboration permettra de rendre le CSC plus abordable en développant des solutions à l'échelle industrielle. Cela permettra de répondre à la demande croissante de CSC dans tous les secteurs, toutes les industries et toutes les régions du monde et nous aidera à contribuer de manière significative à un avenir durable.* »

Yuri Sebregts, Vice-président exécutif Technologie de Shell, a déclaré : « *Notre coopération actuelle a déjà permis de débloquent plusieurs améliorations significatives. Par exemple, nous avons pu trouver des moyens de rendre la technologie CANSOLV moins énergivore et avons développé des opportunités de modularisation et de standardisation des solutions. Par conséquent, nous sommes en mesure d'offrir des coûts d'investissement et d'exploitation plus faibles à nos clients.* »

En juin 2022, Technip Energies a rejoint l'Energy Transition Campus Amsterdam (ETCA) de Shell pour former une équipe conjointe. Cela fait suite à la décision de Shell de transformer le site, précédemment connu sous le nom de Shell Technology Centre Amsterdam, en un campus d'innovation ouvert et d'inviter des parties externes à s'y implanter et à travailler ensemble sur des solutions énergétiques plus propre. Au cours des prochaines années, l'équipe conjointe installée à l'ETCA continuera de travailler sur les améliorations en matière de réduction des coûts par le biais de programmes conjoints d'offre de valeur et d'amélioration.

(1) CANSOLV est une marque déposée de Shell.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains (« ADR ») négociés de gré-à-gré aux États-Unis. Pour plus d'informations : www.technipenergies.com.

A propos de Shell Catalysts & Technologies

Shell Catalysts & Technologies, qui fait partie de Shell, est l'un des principaux bailleurs de licences technologiques, apportant au marché des capacités de propriétaire-exploitant-innovantes. L'entreprise possède plus de 1 200 références pour les technologies de traitement du gaz dans les usines à gaz et les raffineries du monde entier.

Elle soutient les entreprises Shell et au-delà, en travaillant avec elles pour cocréer des solutions intégrées et personnalisées comprenant des technologies sous licence, des catalyseurs de raffinage et de pétrochimie, et des services techniques.

Elle est née de l'association de Shell Global Solutions, un bailleur de licences technologiques ayant fait ses preuves dans la mise en œuvre de

schémas de traitement pionniers et de configurations innovantes, de Criterion Catalysts & Technologies, le plus grand fournisseur mondial de catalyseurs d'hydrotraitement, et de CRI Catalyst Company, un pionnier dans le secteur des catalyseurs pétrochimiques.

Elle opère sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique : du traitement du gaz et du gaz naturel liquéfié, au raffinage et à la pétrochimie.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans

leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts Technip Energies

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: Phillip.Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: Stella.Fumey

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason.Hyonne

Contacts Shell Catalysts & Technologies

Laura van Lingen
Shell Catalysts & Technologies
Email: Laura.vanLingen@shell.com